



Conseil économique et social

Distr. générale
13 décembre 2024
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-sixième session

New York, 4-7 mars 2025

Point 3 s) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
développement des statistiques régionales

Rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la coopération pour le développement des statistiques régionales

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2024/312 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la coopération pour le développement des statistiques régionales, qui est soumis à la Commission pour examen et décision.

* [E/CN.3/2025/1](#).



Rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la coopération pour le développement des statistiques régionales

I. Introduction

1. Dans son rapport sur les réalisations récentes et les questions d'avenir concernant les activités statistiques menées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, présenté à la Commission de statistique à sa cinquante et unième session (E/CN.3/2020/20), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a mis l'accent sur les domaines clés de la coopération régionale dans le contexte de la Conférence statistique des Amériques et du Comité permanent de statisticiens des Caraïbes.

2. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont accompli des progrès considérables en matière de développement statistique, mais continuent de rencontrer des difficultés. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a perturbé les méthodes traditionnelles de collecte de données et réduit le montant des ressources allouées aux opérations statistiques. Bien que plusieurs pays aient avancé dans la réforme de leur législation relative aux statistiques, nombre d'entre eux ne se conforment pas encore pleinement aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. La plupart des pays ont achevé la série de recensements de la population de 2020, mettant en place des innovations dans la collecte des données tout en faisant face à des taux de réponse plus faibles et à des problèmes de couverture. Les pays ont mieux utilisé les registres administratifs pour améliorer l'actualité et la disponibilité des indicateurs, adopté de nouvelles méthodologies et modernisé les plateformes de diffusion de statistiques. Toutefois, il est essentiel de continuer à renforcer les capacités nationales et le rôle des organismes nationaux de statistique afin d'exploiter efficacement les nouvelles sources de données et méthodologies dans un écosystème de données de plus en plus complexe dans lequel les statistiques officielles se disputent le terrain avec d'autres priorités.

3. Dans le présent rapport, la CEPALC met en évidence les principaux résultats issus de la coopération entre les pays et avec le système des Nations Unies dans le cadre de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC, du Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et du Comité permanent de statisticiens des Caraïbes. Elle présente également des activités d'appui essentielles que le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et elle-même mènent auprès de pays membres.

II. Collaboration dans le cadre de la Conférence statistique des Amériques

4. La Conférence statistique des Amériques est le principal forum statistique qui favorise le développement des systèmes statistiques nationaux en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle joue un rôle crucial dans l'amélioration de la production, de la diffusion et de l'utilisation d'informations statistiques de haute qualité. Ses travaux sont organisés dans un cadre structuré qui comprend des conférences biennales, au cours desquelles les États Membres se réunissent pour fixer des priorités et approuver des programmes de travail. Entre ces conférences, ils sont menés par divers groupes de travail et équipes spéciales chargés de traiter des domaines statistiques spécifiques. Ces groupes facilitent la collaboration, l'échange de connaissances et la fourniture

d'une assistance technique entre les pays membres. En outre, la Conférence collabore avec les organisations internationales pour aligner les pratiques statistiques régionales sur les normes mondiales, favorisant ainsi la cohérence et la comparabilité des données entre les nations.

A. Collaboration régionale au moyen d'échanges virtuels et de séminaires de haut niveau

5. Le réseau de transfert de connaissances est une plateforme en ligne établie dans le cadre de la Conférence afin d'étendre les activités de cette dernière et de renforcer leur incidence sur la communauté statistique régionale¹. Conçu à l'origine comme un espace de présentation des produits élaborés par divers groupes de travail, il est rapidement devenu un mécanisme dynamique de collaboration et de partage des connaissances entre les pays. L'une de ses principales caractéristiques est sa section « Conectados RTC », qui accueille régulièrement des réunions en ligne sur des sujets statistiques pertinents au niveau régional. Ces sessions, organisées avec l'appui de la Division des statistiques de la CEPALC et de l'Institut national de la statistique du Chili, ont eu lieu pour la première fois pendant la pandémie de COVID-19 afin de remédier aux perturbations des opérations statistiques que causaient les restrictions de mobilité. Elles ont joué un rôle déterminant dans le partage des pratiques et le règlement des problèmes au cours de cette période critique. Depuis, la plateforme a acquis une notoriété importante, organisant 83 webinaires entre 2020 et 2024, chacun d'entre eux réunissant en moyenne plus de 100 participantes et participants. Les sessions sont devenues une ressource inestimable pour l'échange d'expériences, de meilleures pratiques, d'outils méthodologiques et de points de vue entre les expertes et experts régionaux en statistiques.

6. Afin de traiter les sujets dépassant le cadre des groupes de travail de la Conférence statistique des Amériques, le réseau de transfert de connaissances a mis en place un nouvel espace de collaboration réunissant des groupes fermés d'organismes nationaux de statistique de la région. Chaque groupe fonctionne dans un espace qui lui est consacré sur la plateforme des communautés de la CEPALC et qui permet à ses membres de partager des informations et de collaborer sur des sujets spécifiques. Depuis la création du réseau, six communautés thématiques ont été créées. Elles axent respectivement leurs activités sur les recensements de la population et des logements, les objectifs de développement durable, les femmes dirigeantes dans les organismes nationaux de statistique, les mesures liées à la société de soins, la race et l'ethnicité, et les mesures liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Elles ont renforcé l'expertise régionale et favorisé le renforcement des liens entre les organismes nationaux de statistique.

7. Des séminaires de haut niveau ont également été organisés dans le cadre des réunions de la Conférence statistique des Amériques et des sessions de son Comité exécutif, notamment : le séminaire « Au-delà du PIB : les défis statistiques de la mesure du développement »² organisé en 2022, dont les participantes et participants ont examiné les défis liés à l'amélioration de la mesure du produit intérieur brut (PIB) et à la production d'indicateurs complémentaires permettant de mesurer les progrès économiques, sociaux et environnementaux ; le séminaire « Innovations dans les recensements de la population et des logements de la série de 2020 : perspectives pour

¹ Voir : <https://rtc-cea.cepal.org/en>.

² Voir : www.cepal.org/en/events/seminar-beyond-gdp-statistical-challenges-measuring-development.

la série de 2030 »³ qui a eu lieu en 2024, et au cours duquel les directrices et directeurs et responsables des organismes nationaux de statistique ont partagé les innovations ayant marqué la série de recensements de 2020, discuté des enseignements tirés et se sont concentrés sur les stratégies de planification et de préparation de la prochaine série de recensements.

B. Renforcement des institutions et gouvernance des données

8. Entre 2020 et 2024, des progrès considérables ont été accomplis dans le renforcement des capacités institutionnelles statistiques en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2020, la loi générique sur les statistiques pour l'Amérique latine⁴ a été publiée, et approuvée à la 10^e réunion de la Conférence, dans le but de fournir un modèle régional aux pays d'Amérique latine intéressés par la création ou la réforme du cadre juridique entourant leurs systèmes statistiques nationaux respectifs et la production de statistiques officielles. Elle est une adaptation de la loi générique sur la statistique officielle pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, qui a été publiée par la Commission économique pour l'Europe en 2016. En outre, à la 11^e réunion de la Conférence, tenue en 2021, le « Guide pour la mise en œuvre d'un cadre d'assurance qualité pour les processus et les résultats statistiques »⁵ a été approuvé pour aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à adopter et à mettre en œuvre le Manuel des cadres nationaux d'assurance de la qualité des Nations Unies en statistique officielle⁶. Il fournit des recommandations et un outil d'auto-évaluation permettant aux pays d'appliquer les principes de qualité.

9. En outre, le « Code de bonnes pratiques en matière de statistiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2023 »⁷ a été mis à jour en 2023 et approuvé en tant que norme à la 12^e réunion de la Conférence tenue la même année. La nouvelle version comprend un nouveau principe sur l'exploitation des sources de données secondaires, ainsi que d'autres bonnes pratiques. Pour l'exercice 2024-2025, un mécanisme révisé d'examen par les pairs est en cours d'élaboration pour être mis en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes et ainsi renforcer la coopération et la qualité des statistiques dans l'ensemble de la région.

10. En ce qui concerne le rôle que les organismes nationaux de statistique jouent dans le contexte de l'évolution rapide des écosystèmes de données nationaux, la Conférence a produit en 2023 une évaluation de l'état actuel de la gestion des données et de la manière dont elle est définie par les pays au niveau régional⁸. En outre, à sa 12^e réunion, elle a approuvé la déclaration sur l'utilisation des données détenues par le secteur privé à des fins statistiques officielles⁹. Cette déclaration s'appuie sur les bases posées par la déclaration de position sur l'accès aux données détenues par le secteur privé à des fins de statistiques officielles adoptée par la Conférence des

³ Voir : www.cepal.org/en/events/regional-seminar-innovations-population-and-housing-census-2020-round-looking-towards-2030.

⁴ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Loi générique sur la statistique officielle pour l'Amérique latine* (LC/CEA.10/8) (Santiago, 2020). Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/45254>.

⁵ Groupe de travail chargé d'élaborer un guide pour la mise en œuvre d'un cadre d'assurance qualité pour la production de statistiques officielles, *Guide pour la mise en œuvre d'un cadre d'assurance qualité pour les processus et les résultats statistiques* (LC/CEA.11/19) (Santiago, 2022). Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/48006>.

⁶ Disponible à l'adresse suivante : [1902216-UNNQAFManual-WEB.pdf](https://hdl.handle.net/1902216-UNNQAFManual-WEB.pdf).

⁷ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Code de bonnes pratiques en matière de statistiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2023* (LC/CEA.12/4), Santiago, 2023. Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/80478>.

⁸ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/68039>.

⁹ Voir : <https://hdl.handle.net/11362/80788>.

statisticiens européens en 2022, ainsi que sur la déclaration sur l'importance de l'accès aux données détenues par le secteur privé à des fins statistiques, publiée à l'occasion de la 23^e réunion statistique spécialisée du Marché commun du Sud, en 2022.

C. Recensements de la population

11. Lors du séminaire régional « Innovations dans les recensements de la population et des logements de la série de 2020 : perspectives pour la série de 2030 »¹⁰, les participantes et participants ont examiné les défis posés par les opérations de recensement menées récemment, y compris les taux d'omission plus élevés qui ont été observés dans certains cas par rapport à la série de 2010. En réponse, les accords conclus à la 23^e réunion du Comité exécutif encouragent fortement les pays à adopter des pratiques d'amélioration continue en matière de recensement, en tirant parti des enseignements tirés et des recommandations internationales, ainsi qu'en améliorant l'accès aux registres administratifs et leur utilisation¹¹.

12. Le document intitulé « Directives générales pour la collecte des données de recensement : examen des méthodes de collecte des données pour la série de recensements de 2020 »¹² a été publié en 2022 dans le cadre du programme biennal du groupe de travail chargé de cette question. Il vise à fournir un guide pratique et général capable d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à prendre des décisions concernant les méthodes de collecte de données pour les recensements à venir, compte tenu de l'ampleur et de la complexité de la préparation et de la réalisation des mesures de la population et des logements. En outre, pour l'exercice 2024-2025, un groupe de travail prépare un diagnostic sur les technologies et les méthodologies relatives à la cartographie du recensement, visant à dégager les enseignements tirés en prévision de la série de recensements de 2030.

D. Prise en compte des questions de genre

13. Ces dernières années, la Conférence a fait de la prise en compte des questions de genre dans la production de statistiques l'une de ses priorités. En 2021, à sa 11^e réunion, elle a approuvé le guide méthodologique sur les mesures de budgets-temps en Amérique latine et dans les Caraïbes¹³. Celui-ci permet de partager les expériences des pays, une variété d'outils utilisés et les enseignements permettant de guider la prise de décisions dans les organismes nationaux de statistique. En outre, en 2022 et 2023, les lignes directrices pour la prise en compte des questions de genre dans la production de statistiques¹⁴ ont été élaborées, puis approuvées par les pays en tant que norme régionale à l'occasion de la 12^e réunion de la Conférence. Elles fournissent des outils conceptuels et méthodologiques, y compris des définitions, des lignes directrices et des recommandations, permettant de tenir compte des questions de genre dans la production de statistiques officielles dans la région. Des travaux sont actuellement menés pour mettre en place une plateforme en ligne offrant des outils permettant d'intégrer les questions de genre dans le processus de production statistique. Ils bénéficient de l'appui de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des

¹⁰ Voir : www.cepal.org/es/eventos/seminario-regional-innovaciones-censos-poblacion-vivienda-la-ronda-2020-cara-la-ronda-2030.

¹¹ Voir : https://www.cepal.org/sites/default/files/events/files/ce23-agreements-adopted_29aug2024.pdf.

¹² Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/48022>.

¹³ Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/48020>.

¹⁴ Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/80636>.

sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et de la Division des affaires de genre de la CEPALC.

E. Registres administratifs

14. Dans le domaine des registres administratifs, une avancée significative a été réalisée au cours de l'exercice 2020-2021 avec l'approbation, à la 11^e réunion de la Conférence, du document méthodologique sur l'utilisation des registres administratifs économiques à des fins statistiques¹⁵. Cette publication fournit des recommandations en vue de produire des statistiques économiques innovantes et actualisées et de maximiser les avantages de l'utilisation des registres administratifs économiques à des fins statistiques.

F. Processus statistiques et documentation des métadonnées

15. Pour l'exercice biennal 2024-2025, la création d'un groupe de travail a été approuvée afin d'élaborer des lignes directrices sur la gestion des métadonnées lors de la mise en œuvre du Modèle générique du processus de production statistique, ce qui contribuera à garantir l'interopérabilité, la comparabilité et la réutilisation des données au fil du temps. À cette fin, l'objectif est de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et l'adoption d'outils innovants dans les pays qui permettent de définir un ensemble de recommandations à reproduire.

G. Statistiques économiques

16. Dans le domaine des statistiques économiques, plusieurs étapes importantes ont été franchies récemment. L'une d'entre elles a été la publication en 2021 du document « Mesure des prix et des volumes dans le secteur des services : expériences de quelques pays d'Amérique latine »¹⁶, qui vise à améliorer la qualité et la comparabilité des données dans ce secteur, tout en partageant les meilleures pratiques et les références pour guider les pays en matière de mise en œuvre. En outre, en 2024, le « Guide pour l'établissement et l'utilisation de tableaux d'entrées-sorties tenant compte des questions de genre »¹⁷ a été publié. Il s'agit d'un manuel convivial destiné à aider les pays à établir des tableaux d'entrées-sorties fondés sur le processus d'élaboration des tableaux des ressources et des emplois dans le cadre du Système de comptabilité nationale (SCN).

H. Enquêtes auprès des ménages

17. À la 12^e réunion de la Conférence, le document « Recommandations méthodologiques sur la mesure de la qualité des chiffres issus des enquêtes menées auprès des ménages »¹⁸ a été approuvé. Il fournit une évaluation régionale et un cadre conceptuel concernant la mesure de la qualité des estimations dérivées des sondages menés auprès des ménages. Il propose une procédure d'application des critères, destinée à servir de référence pour l'évaluation de la qualité statistique des estimations des organismes nationaux de statistique. Actuellement, un groupe de travail élabore un document sur les méthodologies d'imputation des données appliquées aux enquêtes menées auprès des ménages et aux recensements de la

¹⁵ Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/48067>.

¹⁶ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47494>.

¹⁷ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/80600>.

¹⁸ Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/80648>.

population, le but étant d'établir une procédure normalisée à l'échelle régionale et de jeter les bases d'une publication régulière sur le sujet.

I. Statistiques de l'environnement et des changements climatiques

18. En 2021, le document « Recommandations pour la production de statistiques et d'indicateurs environnementaux à l'aide d'informations géospatiales et de sources non conventionnelles »¹⁹ a été publié. Il fournit une évaluation de l'utilisation par les pays de la région des registres administratifs relatifs à l'environnement et des informations géographiques, ainsi que des difficultés qu'ils rencontrent au moment d'exploiter les registres administratifs pour produire des statistiques environnementales. En outre, au cours de l'exercice biennal 2024-2025, la création d'un groupe de travail a été approuvée pour élaborer un document rassemblant des recommandations visant à renforcer les systèmes de statistiques officielles sur l'environnement. Cette initiative vise à mettre à jour les informations sur le statut et la gouvernance des statistiques environnementales dans la région, ainsi qu'à partager les expériences et les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre. Ces travaux ont reçu l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

J. Indicateurs relatifs aux catastrophes

19. À la 21^e réunion du Comité exécutif, qui s'est tenue en 2022, le document intitulé « Recommandations institutionnelles et méthodologiques concernant la mesure d'indicateurs pour les objectifs de développement durable liés aux catastrophes et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe »²⁰ a été approuvé. Il définit six étapes méthodologiques visant à mesurer les indicateurs pertinents et décrit plusieurs critères et instruments mondiaux, régionaux et nationaux. Le texte est complété par une matrice des besoins qui sert d'outil de diagnostic pour recenser les besoins dans les processus statistiques qui nécessitent plus de précision et d'appui de la part des organismes nationaux de statistique et des parties prenantes impliquées. En outre, en 2023, la plateforme virtuelle pour la mesure et l'enregistrement des indicateurs de réduction des risques de catastrophes dans les Amériques et les Caraïbes²¹ a été lancée. Elle donne accès à des outils et à des documents de référence permettant de renforcer le développement des indicateurs du Cadre de Sendai et des objectifs de développement durable liés aux catastrophes dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Le site regroupe des produits élaborés par le groupe de travail, ainsi que des ressources en ligne, des sessions de formation, des webinaires et des liens d'intérêt. Dans les deux cas, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a apporté son appui.

K. Statistiques sur la population active

20. Au cours des cinq dernières années, des initiatives majeures ont été mises en œuvre pour améliorer les statistiques du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2021, le document « Meilleures pratiques pour l'adoption des nouvelles normes internationales de l'Organisation internationale du travail (OIT) »²² a été publié, et deux ateliers régionaux ont été organisés en ligne pour former les parties

¹⁹ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47485>.

²⁰ Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/48167>.

²¹ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://www.undrr.org/es/datos-estadisticos-marco-de-sendai>.

²² Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47486>.

prenantes concernées sur le sujet. En outre, le « Diagnostic sur les relations de travail et les statistiques de l'emploi informel »²³ a été publié en 2023. Il présente les résultats d'une enquête menée auprès des pays sur la mesure des relations de travail et l'adoption de la vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail, ainsi que des informations sur la mesure de l'emploi dans les secteurs formel et informel. Par ailleurs, pour l'exercice 2024-2025, un groupe de travail a été créé pour examiner la mesure des non-salariés dépendants et de l'économie informelle. Ces activités ont reçu l'appui de l'OIT.

L. Déplacement forcé et migration

21. Dans le domaine des déplacements forcés et des migrations internationales, des progrès majeurs ont été accomplis dans le renforcement de la production statistique régionale au moyen de diverses publications. Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, quatre documents sur le sujet ont été élaborés et publiés : « Recommandations méthodologiques pour l'inclusion d'informations sur la population migrante internationale dans l'étalonnage des facteurs d'expansion des enquêtes auprès des ménages : le cas du Chili »²⁴ ; « Méthodologie pour l'établissement du registre statistique sur les migrations internationales »²⁵ ; « Diagnostic de la capacité de production de données nationales sur les migrations internationales »²⁶ ; « Initiatives prioritaires, ressources méthodologiques et plateformes de diffusion existantes en Amérique latine et dans les Caraïbes concernant les migrations internationales »²⁷. En outre, la publication d'un guide pratique pour la production de statistiques harmonisées sur les déplacements forcés et les migrations est prévue pour l'exercice biennal 2024-2025. Ce guide fournira des outils visant à normaliser et à améliorer la qualité des données sur ce phénomène dans la région. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations appuient ces efforts.

M. Statistiques sur la sécurité et la justice

22. À la 11^e réunion de la Conférence, le document « Cadre de référence pour les statistiques sur la sécurité et la justice pénale en Amérique latine et dans les Caraïbes »²⁸ a été approuvé. Il vise à aider les pays à créer des informations normalisées sur la sécurité et la justice pénale, conformément aux normes internationales, et à contribuer au renforcement des capacités de gestion des projets statistiques en vue de mesurer la criminalité et de gérer les registres connexes. Le document « Compilation d'expériences en vue de la production de statistiques sur les systèmes pénitentiaires »²⁹ a été publié en 2023 et fournit une évaluation des capacités institutionnelles pour la production d'informations statistiques dans ce domaine. En outre, pour l'exercice biennal 2024-2025, il est prévu de publier un guide de référence sur les registres administratifs de la police qui offrira des lignes directrices claires permettant d'améliorer la gestion et l'utilisation de ces données au profit de la sécurité publique. Ces travaux ont été appuyés par le Centre d'excellence sur les statistiques concernant la gouvernance, la sécurité publique, les victimes de la criminalité et la justice de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

²³ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/68043>.

²⁴ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47973>.

²⁵ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47972>.

²⁶ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47971>.

²⁷ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47970>.

²⁸ Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/47929>.

²⁹ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/68045>.

N. Statistiques sur l'enfance et l'adolescence

23. La Conférence a démontré sa détermination à renforcer les statistiques sur l'enfance et l'adolescence à travers plusieurs résultats obtenus par les groupes de travail correspondants. À sa 11^e réunion, elle a approuvé le « Protocole pour la collecte et la diffusion de données sur les enfants et les adolescents participant à des études »³⁰, qui fournit un ensemble d'éléments que les équipes de recherche doivent prendre en compte et appliquer en fonction du contexte et de l'objectif spécifiques de chaque projet de recherche. Cet outil tient compte des spécificités régionales, des normes culturelles et des normes de genre et assure la protection des données. En outre, au cours de l'exercice biennal 2022-2023, les travaux sur les nouvelles sources d'information ont abouti à la publication du document « Recommandations pour l'intégration des registres administratifs relatifs à l'enfance »³¹, qui vise à améliorer la qualité et la cohérence des informations disponibles. Pour l'exercice 2024-2025, des travaux sont actuellement menés pour élaborer un manuel d'intégration des données administratives relatives à l'enfance et à l'adolescence, qui fournira des outils pratiques pour optimiser l'utilisation et la gestion de ces registres dans la région. Ils bénéficient de l'appui continu du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

O. Indicateurs de bien-être et mesure des perceptions

24. La Conférence a progressé dans la mise en œuvre d'initiatives qui contribuent à mesurer les progrès accomplis au-delà des aspects économiques, grâce à divers thèmes abordés par les groupes de travail. À sa 12^e réunion, elle a approuvé le document « Recommandations relatives à la mesure des perceptions dans les enquêtes menées auprès des ménages »³². À travers une analyse des expériences internationales en matière de mesure des perceptions et le recensement d'indicateurs de bien-être fondés sur la perception dans divers domaines thématiques, le document propose une série de questions que les pays peuvent prendre en considération pour effectuer leurs propres mesures. En outre, au cours de l'exercice 2024-2025, un groupe de travail a été formé pour élaborer un guide sur un système intégré d'indicateurs de bien-être, le but étant de favoriser l'intégration de différents types de sources de données pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans un cadre multidimensionnel.

P. Estimation sur petits domaines

25. Déterminée à améliorer la ventilation des données pour ne laisser personne de côté, la Conférence a approuvé la formation, pour l'exercice biennal 2024-2025, d'un groupe de travail chargé d'élaborer des recommandations pour l'incorporation dans la production statistique des méthodologies d'estimation sur petits domaines. Par l'intermédiaire de ce groupe, une évaluation régionale devrait être réalisée, suivie de la fourniture des outils nécessaires à la mise en œuvre de ces méthodologies.

Q. Statistiques agricoles

26. Pour l'exercice biennal 2024-2025, la création d'un groupe de travail a été approuvée pour mener une analyse des bases aréolaires dans les enquêtes agricoles, qui permettra de définir une feuille de route capable d'aider les pays de la région à améliorer ce type d'instrument. Le groupe bénéficie de l'appui de l'Organisation des

³⁰ Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/48074>.

³¹ Disponible en espagnol à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/68680>.

³² Disponible à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11362/80536>.

Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en tant que secrétariat technique. En outre, à la 12^e réunion de la Conférence, il a été convenu que le groupe de travail sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes de la FAO, de l'Organisation des États américains et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture devrait rendre compte périodiquement à la Conférence, afin de recevoir des commentaires de la part des délégations et d'assurer la plus grande synergie possible entre les programmes de travail.

III. Coordination statistique pour les objectifs de développement durable

27. Au cours de la période considérée, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont renforcé leur engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, avec lui, l'intérêt de disposer d'informations plus nombreuses et de meilleure qualité pour suivre les progrès accomplis vers la réalisation de ses objectifs. En 2024, huit pays ont présenté leur examen national volontaire au forum politique de haut niveau pour le développement durable, venant s'ajouter aux rapports nationaux volontaires déjà présentés à cette instance mondiale. Depuis l'adoption du Programme 2030, 32 pays de la région ont présenté leurs examens nationaux volontaires, dont 20 l'ont fait plus d'une fois. En outre, diverses administrations locales ont préparé des examens locaux volontaires, mettant de plus en plus en évidence la nécessité de disposer d'informations statistiques infranationales pour mettre en œuvre des politiques qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable sur leur territoire.

28. En réponse aux demandes de renforcement de la capacité des pays à élaborer des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le Groupe de travail sur les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable de la plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été consolidé au cours de la période considérée. Il favorise la synergie des différentes tâches de coopération et d'assistance technique mises en œuvre par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans la région en ce qui concerne la production, la diffusion, le suivi et l'utilisation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Ce mécanisme de coordination fournit un appui spécialisé aux États Membres et au réseau de responsables des données des équipes de pays des Nations Unies et rend compte de ses activités par l'intermédiaire du système d'information sur les activités d'appui aux pays pour le suivi et l'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable.

29. En parallèle, le Groupe de coordination des statistiques relatives au Programme 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué d'examiner les difficultés statistiques découlant de l'élaboration des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, avec l'appui de la CEPALC en tant que secrétariat technique, servant de liaison fondamentale entre, d'une part, les mesures et le plan de travail globaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités, et, d'autre part, les particularités des pays de la région.

30. En particulier, le Groupe de coordination des statistiques a encouragé la mise en place du système informatique sur les capacités statistiques nationales pour l'élaboration d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, développé par la CEPALC pour suivre et contrôler les capacités de production de données et de statistiques des pays de la région afin de calculer les indicateurs relatifs

au Programme 2030 au niveau national, de recenser les lacunes en matière de données et de concevoir des stratégies pour y remédier.

31. Le système informatique permet aux organismes nationaux de statistique de mettre en place un dispositif de suivi de la chaîne de production, de ses acteurs et de la disponibilité et de la diffusion des informations, qui non seulement concerne le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, mais inclut aussi les indicateurs supplémentaires choisis aux fins du suivi régional et les indicateurs définis dans les cadres nationaux de suivi du Programme 2030.

IV. Intégration de l'information statistique et géospatiale

32. Ces dernières années, la région a pris des mesures importantes pour intégrer la composante géospatiale dans les domaines liés à l'information statistique. La consolidation du Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le groupe d'experts en gestion de l'information géospatiale dans la région, a favorisé la création d'espaces de dialogue, d'interaction et de travail coopératif pour le développement d'infrastructures de données géospatiales aux niveaux national et régional, ainsi que la diffusion et la mise en œuvre de cadres et de normes internationaux définis par des expertes et experts dans des instances mondiales.

33. La décision des États Membres d'inviter la CEPALC à assurer le secrétariat technique de ce groupe d'experts régional a facilité l'interaction avec la Conférence statistique des Amériques, en créant des espaces de rencontre entre les communautés statistiques et géospatiales et favorisant ainsi le dialogue et la collaboration.

34. Dans ce contexte, la région a commencé à mettre au point des géoportails statistiques qui permettent de visualiser des informations statistiques sur le territoire, en composant des couches statistiques géographiques en fonction de la requête en ligne de l'utilisateur. Les solutions mises en œuvre, fondées sur un code open source et des normes de données ouvertes, favorisent l'interopérabilité des banques de données statistiques et géographiques, permettant le développement de plateformes de diffusion et de visualisation qui intègrent ces données et renforçant ainsi la pertinence de l'information disponible.

35. Dans certains pays de la région, les organismes nationaux de statistique et les agences géospatiales nationales ont défini conjointement des feuilles de route et des accords institutionnels pour progresser ensemble de manière coordonnée dans l'intégration de l'information statistique et géospatiale. Ces programmes de travail sont établis conformément aux lignes directrices fournies par les Nations Unies au moyen du Cadre statistico-géospatial mondial, élaboré par le groupe d'experts dans ce domaine, y compris le géocodage des données statistiques et leur diffusion par l'utilisation de géographies communes.

36. En outre, les organismes nationaux de statistique de plusieurs pays de la région, en collaboration avec les instituts géographiques nationaux, ont déjà procédé à ce type de développement qui, bien qu'encore à l'état embryonnaire, promet une grande évolutivité dans son utilisation pour la diffusion des statistiques officielles. Dans certains cas, il est devenu un outil central pour la diffusion des résultats, adaptés au contexte territorial, des recensements nationaux de la population et des logements, complétés par d'autres opérations statistiques et informations géospatiales qui permettent de contextualiser les données statistiques géoréférencées disponibles.

37. La mise en place de processus d'intégration de l'information géospatiale et statistique dans les programmes régionaux et nationaux a ouvert de précieux espaces de coopération au-delà de la Conférence statistique des Amériques. D'autres

organisations et initiatives régionales, telles que l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, le programme AmeriGEO et le système de référence géodésique pour les Amériques, coordonnent et articulent les efforts déployés pour renforcer la gestion de l'information géostatistique sur le continent.

38. En complément, à la suite de l'organisation de l'atelier sur le Cadre intégré de l'information géospatiale à Sainte-Lucie en avril 2023, le Comité permanent de statisticiens des Caraïbes a créé un groupe de travail technique sur l'intégration de l'information statistique et géospatiale, avec l'appui du Secrétariat de la CARICOM. Ce groupe facilitera les travaux visant à permettre l'intégration d'une variété de données provenant des communautés statistiques et géospatiales ainsi que la production de données statistiques géospatiales de manière harmonisée et normalisée afin d'informer et de faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes.

V. Sélection d'activités régionales d'appui

A. Série de recensements de la population et des logements de 2020

39. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, la série de recensements de 2020 a été marquée à la fois par des défis sans précédent et des adaptations remarquables. La pandémie de COVID-19 a provoqué des retards considérables, obligeant de nombreux pays à reprogrammer leurs opérations de recensement et à repenser leurs méthodologies. Elle a également mis en évidence les difficultés auxquelles les pays se heurtent habituellement dans la conduite des recensements, notamment les problèmes liés au recrutement d'agents de recensement adéquats, les taux d'attrition élevés et le faible taux de réponse au questionnaire du recensement, qui continuent toutes d'avoir une incidence sur la couverture des personnes et des unités d'habitation dans les pays. De nombreux organismes nationaux de statistique ont abandonné les approches traditionnelles en personne au profit de méthodes mixtes et de techniques de collecte numérique, telles que les entretiens individuels assistés par ordinateur et les entretiens en ligne assistés par ordinateur. Certains pays sont également passés de l'approche du dénombrement de la population de facto à l'approche de jure, ce qui facilite les travaux logistiques et permet de saisir le lieu de résidence habituelle de la population. Ces innovations ont souvent été déployées à des vitesses remarquables, parfois sans avoir procédé à suffisamment de tests, ce qui témoigne de l'agilité et de la réactivité des équipes de recensement, mais comporte également des risques majeurs.

40. Des recensements de la population ont été effectués dans plusieurs pays sur une période de plusieurs années. En 2020, le Mexique et Aruba ont procédé à leur recensement. L'année suivante, des recensements ont été effectués à la Barbade et aux Îles Caïmanes. L'année 2022 a été particulièrement riche, avec des recensements en Argentine, aux Bahamas, au Belize, au Brésil, au Costa Rica, à la Dominique, en Équateur, à la Grenade, au Guyana, à la Jamaïque, au Paraguay, en République dominicaine, à Sainte-Lucie, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Anguilla. En 2023, des recensements ont été effectués au Panama, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, en Uruguay, dans les Îles Vierges britanniques, à Montserrat et dans les Îles Turques et Caïques. En 2024, la Bolivie (État plurinational de), le Chili, El Salvador, le Nicaragua et le Suriname ont procédé à leur recensement. Cuba et le Honduras devraient effectuer le leur au début de la série de recensements de 2030.

41. Comme d'habitude, le Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes–Division de la population a apporté son soutien aux organismes nationaux de statistique de la région pour la planification, la conduite, le traitement, la diffusion et l'évaluation des recensements de la population et des logements. Dans certains

pays, il fournit une assistance technique de manière globale à tous les stades du processus de recensement, tandis que dans d'autres, il apporte son aide sur des questions spécifiques. En outre, en collaboration avec les pays, la Division des statistiques de la CEPALC, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et la Banque interaméricaine de développement, il propose des ateliers régionaux qui favorisent la systématisation et la diffusion des enseignements tirés, l'échange d'innovations et l'élaboration de normes méthodologiques et conceptuelles pour chaque série de recensements. Fort de cette expérience, il a élaboré des guides, des manuels et des documents méthodologiques qui renforcent son rôle d'appui et améliorent le renforcement et le maintien des capacités des organismes de statistique pendant les périodes de recensement et les périodes intercensitaires.

42. Le Secrétariat de la CARICOM a mis en œuvre une consultation technique pour renforcer les capacités de nettoyage, d'analyse et de diffusion des données de recensement, en intégrant l'utilisation de systèmes d'information géographique et d'infographies pour surmonter certaines des difficultés rencontrées au cours de la série en cours. Des conseils évaluent également la qualité et la facilité d'utilisation des données de recensement des pays de la CARICOM compilées depuis la série de 2020. En novembre 2024, un symposium sous-régional sur le recensement dans les Caraïbes a été organisé afin d'approfondir les questions et les problèmes rencontrés au cours de la série, d'obtenir un appui pour les activités de recensement qui restent à mener et de planifier et de préparer la série de 2030. La sous-région des Caraïbes a également activé des centres d'excellence en statistiques pour appuyer les activités de recensement.

B. Diffusion de statistiques

43. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la diffusion et l'utilisation de l'information dans le domaine du développement durable. Ces efforts visent à fournir un accès plus large et meilleur aux données pour une prise de décision éclairée et à permettre des analyses comparatives dans la région. Conformément aux domaines stratégiques définis dans le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, l'accent a été mis sur la promotion de solutions innovantes pour la diffusion des statistiques régionales, sur la base d'un écosystème de données régionales qui élargit les domaines traditionnels traités par les systèmes statistiques. Compte tenu des principes d'interopérabilité, d'ouverture des données, de code open source et de normes internationales, un programme régional a été mis en avant pour l'élaboration et la mise en place de plateformes qui incorporent les nouvelles technologies, intègrent divers types de données et établissent des stratégies efficaces de communication de statistiques.

44. Une étape clé de cette feuille de route est la série de plateformes de données régionales développées par la CEPALC, dont un portail de données et de publications statistiques³³, une infrastructure de données géospatiales³⁴ et un portail sur les objectifs de développement durable³⁵ permettant de suivre les objectifs. Ces plateformes, mises au point sur la base de technologies libres, assurent l'interopérabilité entre les informations statistiques, les données géospatiales, l'imagerie satellitaire et les ensembles de données qualitatives et documentaires. Elles donnent aux utilisateurs l'accès à une gamme variée d'applications Web adaptées à divers besoins et profils, intégrant des visualisations et des outils souvent dispersés dans les portails de données traditionnels.

³³ <https://statistics.cepal.org/portal/cepalstat/index.html?lang=en>.

³⁴ <https://geo.cepal.org/cepalgeo/home/?lang=en>.

³⁵ <https://agenda2030lac.org/>.

C. Statistiques sur l'environnement et les changements climatiques

45. La CEPALC a mené diverses activités de renforcement des capacités afin d'améliorer les statistiques de la région sur l'environnement et les changements climatiques. Ces activités, qui comprennent des ateliers, des webinaires, des cours en ligne et des conférences, ont laissé une trace durable, ce qui souligne l'importance des contributions des parties prenantes. Les principales activités comprenaient des ateliers organisés au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, à Cuba, en El Salvador, au Honduras, au Mexique, au Pérou et en Uruguay. Des cours en ligne et un appui à distance ont été fournis à la République dominicaine et au Panama entre 2020 et 2021 pour renforcer l'utilisation des registres administratifs et élaborer de nouveaux indicateurs. De 2021 à 2023, la CEPALC s'est concentrée sur le projet « Caribbean SIDS relevant climate change and disasters indicators for evidence-based policies », appuyée par la douzième tranche du Compte pour le développement, avec Antigua-et-Barbuda, le Belize, la Dominique, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et le Suriname, en mettant l'accent sur le partage des données et les technologies modernes. Les principaux partenaires de ce projet étaient le Département des affaires économiques et sociales, la CARICOM, l'Organisation des États des Caraïbes orientales et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21).

46. En 2022, un atelier en ligne a été organisé en Équateur pour créer des indicateurs relatifs aux changements climatiques et aux catastrophes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges déployés pour renforcer la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à élaborer des mesures et des indicateurs pertinents et ainsi appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et la résilience face aux catastrophes climatiques. En outre, une formation en ligne sur le cadre des statistiques relatives aux catastrophes a été lancée en octobre en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, et a été suivie par des participantes et participants de pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Début 2023, une réunion régionale organisée en Uruguay s'est concentrée sur l'échange d'expériences pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai et la présentation d'activités sur les données statistiques et l'information géospatiale pour la réduction des risques de catastrophe. Ces activités mettent en évidence les efforts que plusieurs pays déploient conjointement pour améliorer les statistiques relatives aux catastrophes et promouvoir l'élaboration de politiques résilientes et fondées sur des données probantes.

47. Grâce à un financement au titre du 11^e programme du Fonds européen de développement, Sainte-Lucie, les Bahamas et la Dominique ont bénéficié en 2024, par l'intermédiaire de missions de coopération Sud-Sud menées dans le pays, d'une assistance technique de la part du Secrétariat de la CARICOM et du Suriname en matière de statistiques sur l'environnement et les changements climatiques. Ces pays ont bénéficié d'expériences pratiques et d'échanges sur la manière de combler les lacunes en matière de données à l'aide du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. La CARICOM a soutenu l'exploitation de l'innovation dans le domaine des statistiques afin de combler les lacunes en matière de données grâce à la participation du Belize et de la Jamaïque à la huitième Conférence internationale sur les mégadonnées et la science des données pour les statistiques officielles, qui s'est tenue à Bilbao (Espagne). Leur participation a permis de présenter le projet de Compte pour le développement de la Division des statistiques en collaboration avec la CNUCED, en soulignant la nécessité d'adopter rapidement des politiques climatiques fondées sur des données.

D. Système de comptabilité environnementale et économique

48. La région a considérablement progressé dans la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes. En février 2021, le webinaire de haut niveau sur le Système pour les pays d'Amérique latine, notamment le Brésil, le Chili, le Costa Rica et le Mexique, visait à informer les organismes nationaux de statistique du processus de révision du Système et de l'importance qu'il revêtait pour les décisions politiques. En 2022, appuyée par l'Agence allemande de coopération internationale et la Division des statistiques, la CEPALC a élaboré et mis en place un cours en ligne en espagnol portant sur le Système, qui se concentre sur le cadre conceptuel et sa mise en œuvre et inclut des présentations d'experts et des activités interactives.

49. En ce qui concerne le Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique, l'Équateur a bénéficié en 2023 d'un atelier d'introduction et de pratique sur la comptabilité environnementale et économique. Début 2024, le Fonds monétaire international, le Département des statistiques du Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine et la CEPALC ont participé à un atelier en ligne sur l'introduction aux statistiques relatives à l'environnement et aux changements climatiques pertinentes à l'échelle macroéconomique, au cours duquel des représentantes et représentants de plusieurs pays de la région ont reçu une formation au renforcement des capacités sur les cadres statistiques pertinents pour les initiatives relatives aux statistiques sur les changements climatiques, les inventaires nationaux des émissions, les comptes des émissions atmosphériques, les statistiques de l'énergie et les bilans énergétiques, y compris un ensemble d'indicateurs de risques physiques liés au climat et le financement de l'action climatique. En juillet 2024, le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan a constitué une étape importante pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. La manifestation a permis d'établir la Communauté de pratique d'Amérique latine et des Caraïbes pour la comptabilité de l'océan en vue de renforcer la collaboration régionale sur la gestion durable de l'océan. En favorisant le renforcement des capacités et en promouvant la coopération Sud-Sud, le Partenariat pourrait peser sur les discussions stratégiques et contribuer à un développement économique équitable et à la réduction de la pauvreté dans la région. Au niveau régional, la CEPALC a dispensé en août 2024 la première formation nationale sur le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes au personnel de la Banque du Guatemala.

E. Statistiques économiques

50. La CEPALC axe ses activités de coopération technique en matière de statistiques économiques sur la comptabilité nationale et les statistiques de prix, en fournissant une assistance directe et en favorisant un partage des connaissances et des meilleures pratiques dans le cadre d'ateliers et du séminaire annuel sur la comptabilité nationale. Après avoir été organisé en ligne pendant la pandémie de COVID-19, le séminaire a de nouveau été organisé en présentiel en 2023. Le dernier séminaire régional, qui s'est tenu en septembre 2024, a rassemblé 35 participantes et participants de 25 pays et organisations régionales et internationales, et a mobilisé la participation en ligne d'équipes nationales et d'expertes et experts internationaux. La coopération technique en matière de statistiques économiques a également été assurée au moyen d'une assistance technique sur place et à distance. Les principaux domaines d'intérêt étaient la comptabilité nationale, les prix et la mise en œuvre du Programme de comparaison internationale. En ce qui concerne la comptabilité nationale, les travaux ont consisté à mettre à jour les années de référence [Bolivie (État plurinational de) et Cuba], à

établir des comptes par secteur institutionnel (Argentine, Paraguay) et à élaborer des tableaux des ressources et des emplois et des tableaux d'entrées-sorties dans la province de Córdoba, en Argentine. Un appui supplémentaire a été apporté à la République dominicaine, au Chili, au Guatemala et au Paraguay en ce qui concerne les comptes satellites pour la culture, et dans la région des Caraïbes en ce qui concerne la mise en œuvre de comptes nationaux basés sur les dépenses pour le Programme. S'agissant des prix, les activités ont consisté à mettre à jour l'année de référence de l'indice des prix à la consommation et d'autres indices (Équateur, Guatemala), à accroître la disponibilité des indices [Bolivie (État plurinational de), Équateur], à intégrer les opérations statistiques [Bolivie (État plurinational de), République dominicaine, Guatemala] et à soutenir la collecte et la validation des prix pour divers secteurs dans le cadre du Programme. Les activités de renforcement des capacités ont inclus des cours et des ateliers sur la comptabilité nationale (Uruguay, 2022) et les indices de prix (Argentine, 2023), des ateliers de mise en œuvre du Programme (2020-2023) et des webinaires sur l'innovation en matière de statistiques des prix (avril 2023, mars 2024).

51. Au cours de la période considérée, la Division des statistiques a appuyé le projet de système des relevés statistiques en jouant le rôle de secrétariat technique du projet. Cette initiative s'est concentrée sur l'utilisation de données administratives provenant des organismes nationaux de statistique de la Bolivie (État plurinational de), du Chili, de la Colombie et du Pérou. Parmi les principaux résultats, citons la préparation de documents méthodologiques contenant des recommandations pour la gestion des fournisseurs de données administratives à des fins statistiques, un cours en ligne sur l'exploitation des registres administratifs en vue de la production de statistiques et un outil technologique servant à gérer les fournisseurs de données administratives. Dans le domaine de l'utilisation des registres administratifs, la Division des statistiques a également appuyé des initiatives de renforcement des capacités, telles qu'un atelier qu'elle a organisé en République dominicaine en février 2023.

52. La CEPALC harmonise et diffuse des informations sur les comptes nationaux, les statistiques du secteur extérieur et les prix. Ces informations sont publiées régulièrement dans une base de données et sur le portail des publications statistiques et servent à alimenter les rapports phares de la CEPALC et ses efforts de renforcement des capacités en matière de statistiques économiques dans toute la région. Au cours de la période considérée, l'année de référence pour les séries statistiques d'Amérique latine et des Caraïbes publiées par la CEPALC a été fixée à 2018, et ainsi mise à jour. Parallèlement à ces travaux, la Division a progressé en intégrant de nouveaux sujets statistiques. En 2022, un répertoire de tableaux des ressources et des emplois et de tableaux d'entrées-sorties, contenant des données et métadonnées officielles et actualisées des pays de la région, a été ajouté au portail. En outre, les données des comptes infranationaux disponibles pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont elles aussi été intégrées à la plateforme. La Division des statistiques a également mis au point une base de microdonnées pour les enquêtes économiques en collaboration avec les organismes nationaux de statistique. Cette initiative vise à collecter des statistiques annuelles de base pour calculer des indicateurs sur les industries manufacturières et les services pour 10 pays de la région. Ces statistiques sont diffusées sur le portail.

F. Mise en œuvre du Programme de comparaison internationale

53. La CEPALC a coordonné la mise en œuvre du Programme de comparaison internationale pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, une activité qu'elle mène officiellement depuis 2011, bien que sa participation au Programme remonte à 2005, en suivant les directives méthodologiques du Bureau mondial du Programme,

dirigé par la Banque mondiale et en coordination avec d'autres organismes d'exécution régionaux (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Organisation de coopération et de développement économique–Eurostat, Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement et Communauté d'États indépendants). Au cours de la période considérée, la CEPALC a publié les résultats du cycle de programmation de 2017 pour 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Lors du récent cycle de comparaison pour 2021, la Division des statistiques a œuvré avec 32 pays de la région, avec l'appui de la CARICOM, à la mise en œuvre du Programme pour les pays des Caraïbes. Les pays participants ont compilé des données sur les prix de la consommation des ménages, les enquêtes spéciales (éducation, location, machines et matériel, construction et rémunération des administrations publiques) et les comptes nationaux. La CEPALC a traité et validé ces informations et a collaboré avec les pays participants dans le cadre d'ateliers régionaux, de séminaires et de réunions bilatérales afin de favoriser la mise en œuvre du Programme dans la région. Sur la base de ces données, elle a calculé les parités de pouvoir d'achat dans la région et les indices du niveau des prix pour chaque pays participant. Le Bureau mondial a intégré ces informations ainsi que des données provenant d'autres régions afin de calculer les parités de pouvoir d'achat et les indices du niveau des prix pour les 176 économies participantes. Cela a permis de mesurer la taille réelle de ces économies, les indicateurs relatifs aux dépenses par habitant et les indices du niveau des prix pour le PIB et ses composantes détaillées. Les données régionales ont été mises à jour dans la base de données et le portail des publications statistiques sur la base des résultats du cycle de 2021, et deux documents ont été publiés sur les aspects méthodologiques et les principaux résultats du dernier cycle de comparaison. Le récent cycle a fait face à des difficultés majeures en raison de la pandémie de COVID-19 et de la série de recensements de 2020, qui ont accru la concurrence en matière de ressources et de priorités au sein des pays participants. En outre, un problème méthodologique persiste car certains pays ne compilent pas de comptes nationaux fondés sur l'approche des dépenses, une donnée fondamentale pour le calcul des parités, ce qui implique d'utiliser des données supplémentaires pour procéder à des estimations.

54. Actuellement, la CEPALC œuvre à la mise en œuvre du cycle de 2024 dans la région avec la collaboration du Secrétariat de la CARICOM. En mai 2024, le Secrétariat et la Commission ont organisé une réunion pour discuter de leur collaboration dans le cadre du nouveau cycle du Programme de comparaison internationale, recommandant de faire du Programme un axe potentiel du groupe de travail technique de la CARICOM sur la comptabilité nationale et le commerce des services, et pour renforcer le perfectionnement d'experts au sein de la région de la CARICOM, lesquels seraient ainsi mieux à même d'appuyer la participation aux futurs processus du Programme. La CARICOM a également aidé la CEPALC à obtenir des réponses des États Membres concernant leur participation au nouveau cycle de comparaison et a donné son avis sur les défis auxquels les pays font face et qui empêchent une participation efficace au Programme. En conséquence, 35 pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont engagés à mettre en œuvre le cycle de 2024. Le processus a nécessité de collaborer avec les pays pour définir la liste des produits et services régionaux pour lesquels des données sur les prix seraient collectées. La collecte des prix a commencé au deuxième trimestre de 2024, et la CEPALC traite et valide les informations avec chaque pays avant de procéder à une validation régionale. En outre, la Commission collabore avec les pays pour les aider à intégrer leurs opérations statistiques et améliorer leurs méthodes et processus de collecte de données afin de rendre la mise en œuvre du Programme plus efficace.

G. Statistiques sociales et enquêtes auprès des ménages

55. Au cours de la période considérée, la Division des statistiques de la CEPALC a continué de fournir une assistance technique aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de statistiques sociales et de réalisation d'enquêtes auprès des ménages, ainsi que d'intégration de ces dernières à d'autres sources de données. Dans le domaine des enquêtes auprès des ménages, les activités se sont concentrées sur l'élaboration et la mise à jour de bases de sondage fondées sur les derniers recensements de la population, sur le perfectionnement des techniques de rotation des échantillons et sur la coordination des échantillons des enquêtes. Elles ont grandement contribué à aider les pays qui sont passés à un système unifié d'enquête continue, intégrant des enquêtes sur l'emploi et des enquêtes polyvalentes. Cette approche permet de produire des statistiques mensuelles sur le travail et d'accumuler des échantillons annuels pour les statistiques sur la pauvreté et les autres conditions de vie, ainsi que d'améliorer la ventilation des données. En outre, la CEPALC a continué d'aider les pays à estimer les paniers d'aliments de base et de mesurer le revenu des ménages, ainsi que les indicateurs de revenu et les indicateurs multidimensionnels de pauvreté.

56. L'intégration des enquêtes sur les ménages avec d'autres sources de données a été une priorité essentielle au cours de la période, et a été poursuivie grâce à plusieurs approches. La première consiste à élaborer des mesures complémentaires de l'inégalité des revenus en intégrant les enquêtes sur les ménages aux registres fiscaux et aux agrégats de la comptabilité nationale. En collaboration avec World Inequality Lab, la CEPALC a aidé les pays à élaborer des indicateurs complémentaires relatifs aux inégalités et a facilité les échanges régionaux afin de favoriser le partage des méthodologies permettant de produire des comptes nationaux distribués. La seconde approche se concentre sur les travaux méthodologiques et l'application de techniques d'estimation sur petits domaines afin de ventiler les indicateurs à des niveaux géographiques plus petits (divisions administratives de premier et de second niveau), en combinant des enquêtes auprès des ménages, des recensements de la population et des données satellitaires. Avec l'appui du FNUAP et de la treizième tranche du Compte pour le développement, la CEPALC a travaillé avec les pays pour appliquer cette méthodologie à une série d'indicateurs sociaux, notamment ceux liés à la pauvreté, à l'emploi, à la santé procréative, à l'insécurité alimentaire, à la sous-alimentation et à l'accès à la justice. Un troisième domaine de travail exploite les informations géospatiales au moyen de modèles permettant d'estimer la population à des niveaux géographiques ventilés. Ces modèles se sont révélés utiles dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour évaluer la couverture du recensement de la population.

57. Pour compléter son assistance technique, la CEPALC a élaboré de nouvelles formations en ligne sur l'échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages et sur la ventilation des données à l'aide de méthodes d'estimation sur petits domaines. La version anglaise de cette seconde formation a été élaborée conjointement avec la Division des statistiques et le FNUAP, et est disponible sous le titre « Global Training on Disaggregated Estimates Using Small Area Estimation Methods in R » dans le Système de gestion de la formation des Nations Unies. Une formation en ligne sur la définition de paniers d'aliments de base et de seuils de pauvreté a également été mise au point en collaboration avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale. Les formations sont complétées par plusieurs publications méthodologiques disponibles sur le site Web de la CEPALC et par l'organisation de séminaires régionaux sur

l'estimation sur petits domaines³⁶, l'intégration des données³⁷ et les innovations dans les enquêtes auprès des ménages³⁸.

58. En outre, la CEPALC continue de mettre à jour chaque année sa banque de données issues des enquêtes sur les ménages, qui comprend des ensembles de microdonnées pour différents types d'enquêtes sur les ménages des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et produit un grand nombre d'indicateurs comparables au niveau régional, qu'elle diffuse par l'intermédiaire du portail de données et de publications statistiques ainsi que de plusieurs publications. Deux nouveaux portails en ligne ont été conçus pour mieux diffuser les statistiques : « Portail des inégalités en Amérique latine »³⁹ et « Statistiques fondées sur des modèles d'estimation sur petits domaines en Amérique latine »⁴⁰.

H. Poursuite du processus de modernisation et de transformation dans les pays de la Communauté des Caraïbes

59. S'appuyant sur la volonté politique de faire progresser les statistiques dans les Caraïbes, la modernisation et la transformation des systèmes statistiques nationaux au sein de la CARICOM se poursuivent, dans le cadre de la Stratégie régionale de la CARICOM pour le développement de la statistique. Approuvée par la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM, la Stratégie a été soutenue par le développement et l'approbation de trois cadres clés : le plan de mise en œuvre, la stratégie de mobilisation des ressources et le plan de communication et de plaidoyer.

60. Les efforts déployés se concentrent désormais sur l'achèvement du cadre de suivi et d'évaluation, dernier élément de la structure d'appui de la Stratégie régionale. Il s'agit notamment d'élaborer un modèle de suivi et d'évaluation ainsi qu'un tableau de conformité afin d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre des cinq priorités stratégiques de la Stratégie, à savoir : les normes et l'harmonisation ; la gouvernance, les systèmes statistiques intégrés ; l'innovation ; les activités de communication et de plaidoyer.

61. Dans toute la région, plusieurs pays mettent en œuvre leur stratégie nationale de développement de la statistique. Les Bahamas et le Guyana sont passés à la phase de mise en œuvre après avoir élaboré avec succès leurs stratégies, tandis que le Belize, la Grenade, la Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines en sont actuellement à la phase de conception. Ces initiatives devraient permettre de renforcer considérablement les capacités statistiques, d'appuyer la prise de décision éclairée et d'améliorer la planification du développement dans l'ensemble de la CARICOM.

62. Le programme régional de statistiques du Secrétariat de la CARICOM, avec l'appui des partenaires internationaux de développement, continue de faire progresser la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour le développement de la statistique. Les principales initiatives financées par l'Union européenne dans le cadre du onzième programme du Fonds européen de développement, ONU-Femmes, le PRASC du Canada et d'autres partenaires comprennent le renforcement des capacités dans des domaines tels que la comptabilité nationale, les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et les statistiques genrées, ainsi que des avancées

³⁶ Disponible en espagnol uniquement à l'adresse suivante : www.cepal.org/es/eventos/seminario-regional-metodologias-estimacion-areas-pequenas-desagregacion-datos.

³⁷ Disponible en espagnol uniquement à l'adresse suivante : www.cepal.org/es/eventos/seminario-integracion-fuentes-datos-estadisticas-oficiales.

³⁸ Disponible en espagnol uniquement à l'adresse suivante : www.cepal.org/es/eventos/seminario-regional-innovaciones-desafios-encuestas-hogares.

³⁹ Voir : <https://statistics.cepal.org/portal/inequalities/index.html?lang=en>.

⁴⁰ Voir : <https://statistics.cepal.org/portal/sae/index.html?lang=en>.

dans la production statistique grâce à des outils tels que la plateforme e-CISTAR et le cadre d'assurance qualité de la CARICOM. En outre, l'assistance technique et le financement fournis par des partenaires tels que la Banque de développement des Caraïbes, le Centre régional d'assistance technique des Caraïbes du Fonds monétaire international, la FAO, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale ont appuyé des projets allant de la modernisation du recensement et de l'amélioration de la qualité des données à l'élaboration d'un cadre de mesure de la vulnérabilité. Ces efforts conjoints visent à améliorer les systèmes statistiques, à combler les lacunes en matière de données et à renforcer la prise de décision au sein de la CARICOM.

63. Le fait que l'année 2024-2025 ait été déclarée Année de la statistique dans la CARICOM marque un moment charnière, coïncidant avec le cinquantième anniversaire de la réunion inaugurale du Comité permanent de statisticiens des Caraïbes. Lancée à l'occasion de la Journée caribéenne de la statistique (15 octobre 2024) sur le thème « Améliorer la vie des gens grâce aux statistiques : se renforcer et innover ensemble », cette célébration d'un an met en lumière le rôle essentiel que les statistiques jouent dans le développement de la région. Le quatrième forum de sensibilisation de haut niveau pour les statistiques, qui s'est tenu le 4 novembre 2024 et qui vise à mettre en œuvre la Stratégie régionale pour le développement de la statistique, a constitué une étape importante. Les participants au forum ont insisté sur le fait que l'intégration des statistiques dans les programmes de développement nationaux, régionaux et internationaux était une question de priorité en vue de garantir des investissements plus importants. Des tables rondes réunissant des statisticiens en chef et des décideurs politiques de haut niveau ont permis d'explorer les stratégies de financement des systèmes statistiques et d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie. En outre, une session extraordinaire a commémoré le trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle et le dixième anniversaire de leur approbation par l'Assemblée générale, renforçant ainsi la pertinence des principes pour la pratique statistique moderne.

VI. Voie à suivre pour le développement des statistiques et la coopération dans ce domaine

64. La Conférence statistique des Amériques a mis en œuvre deux plans stratégiques, chacun couvrant une décennie (2005-2015 et 2015-2025). Ces plans établissent les objectifs, la mission, la vision et les valeurs directrices pour chaque période de dix ans, et décrivent les principaux défis auxquels les systèmes statistiques nationaux de la région sont confrontés. Alors que le plan actuel arrive à son terme en 2025, le Comité exécutif de la Conférence élabore activement un nouveau cadre stratégique pour la période 2026-2035. Dans le cadre de ce processus, à sa 23^e réunion qui s'est tenue en août 2024, il a discuté des éléments clés du contexte actuel de la production statistique et des défis émergents. Les discussions ont été organisées autour de trois thèmes : l'organisation et la gestion des organismes nationaux de statistique au sein d'un écosystème de données en constante évolution ; les capacités techniques et méthodologiques dans le contexte de l'évolution rapide des technologies ; la coordination et la coopération régionales.

65. Parmi les éléments clés recensés lors de ces discussions, on peut citer les suivants : a) défis en matière de réglementation et de gouvernance – il est essentiel de moderniser les cadres juridiques pour permettre une utilisation sûre et efficace des données, en garantissant le respect de la vie privée et en préservant la confiance entre les parties prenantes ; le renforcement de l'interopérabilité et de la coordination entre les entités est indispensable pour mettre au point des systèmes statistiques cohérents, et des modèles robustes de gouvernance des données sont nécessaires pour garantir la

qualité et la confidentialité des données ; b) utilisation des registres administratifs – l’exploitation du potentiel des registres administratifs reste un défi majeur dans la région de l’Amérique latine et des Caraïbes ; ces registres peuvent contribuer à compléter ou même à remplacer les méthodes traditionnelles telles que les recensements et les enquêtes et ainsi à obtenir des données plus détaillées, plus actuelles et plus rentables. Toutefois, l’intégration des registres administratifs nécessite d’investir dans les technologies, dans des réformes juridiques facilitant l’accès aux données et dans le développement d’un capital humain doté de l’expertise nécessaire ; c) innovation et technologie – l’adoption de technologies avancées, telles que l’intelligence artificielle et l’apprentissage automatique, et de sources de données non traditionnelles représente l’occasion d’opérer des transformations pour améliorer l’efficacité et la précision de la collecte et de l’analyse des données ; d) formation et adaptation des ressources humaines – pour faire face aux évolutions technologiques et aux changements de méthodes, il convient de renforcer les capacités du personnel en place et de recruter des professionnels compétents en matière de science des données, d’analyse et d’intelligence artificielle ; cet effort implique également de revoir les incitations à la carrière, les programmes de formation et les possibilités de formation professionnelle afin de répondre à l’évolution des exigences de la production statistique ; e) communication et diffusion des données – la production de données de haute qualité doit être complétée par des stratégies de communication et de diffusion efficaces ; les organismes nationaux de statistique doivent prendre les devants et mettre en œuvre des politiques et des initiatives de diffusion afin de promouvoir la culture statistique, en veillant à ce que les données soient à la fois compréhensibles et exploitables par les décideurs et le public ; f) collaboration internationale et meilleures pratiques – la collaboration avec les pairs internationaux, les universités et le secteur privé est cruciale pour maintenir les méthodologies à jour et adopter des pratiques innovantes.

VII. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

66. La Commission de statistique est invitée à :

a) **Saluer les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de développement des statistiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, tels que la modernisation des systèmes statistiques nationaux, l’amélioration de l’utilisation des registres administratifs, l’intégration des données géospatiales et l’amélioration de la production de statistiques sur l’environnement et de statistiques tenant compte des questions de genre, ainsi que les approches innovantes adoptées lors de la série de recensements de 2020 et l’intégration des nouvelles technologies, grâce à l’intensification des efforts de collaboration entre les pays et les entités régionales et internationales ;**

b) **Réfléchir aux mécanismes de renforcement de la collaboration interrégionale afin de promouvoir l’échange de bonnes pratiques, de méthodologies et d’innovations, en s’appuyant sur des initiatives fructueuses, telles que le réseau de transfert de connaissances, qui contribuent à favoriser le dialogue et le renforcement des capacités ;**

c) **Réfléchir aux défis auxquels les systèmes statistiques de la région de l’Amérique latine et des Caraïbes seront confrontés au cours de la prochaine décennie et à la manière dont ils peuvent être relevés grâce à une coopération régionale et internationale soutenue, à des approches novatrices en matière de production de données et à une mobilisation continue en faveur des principes de la statistique officielle.**